

Une chapelle latérale contient la tombe de M. Cavé d'Haudicourt, conseiller de la cour des monnoyes, seigneur de *Tartigny*, Diancourt et autres lieux, ancien seigneur de Gannes et Laboissière, mort en 1788.

Le bois de Lamermont à l'est de *Tartigny* a pris son nom d'un village détruit aujourd'hui, qui exista long-tems dans le voisinage.

On trouve des sarcophages au sud du village au lieu où était la chapelle qui précédait l'établissement de la cure.

La route royale de Rouen à La Capelle passe au sud de *Tartigny*.

La commune possède un presbytère donné en 1804 par M. Dupont.

Le cimetière est situé à cinq cents mètres au sud du village.

Les pauvres jouissaient autrefois d'une rente de deux cent quarante livres sur l'hôtel-de-ville de Paris.

Il y a deux moulins à vent dans l'étendue du territoire.

La population est agricole.

Contenance : Terres labourables, 522 h. 32,65. — Jardins, 8 h. 05,70. — Bois, 134 h. 45,25. — Vergers, 2 h. 78,40. — Fiches, 11 h. 02,05. — Prés plantés, 0 h. 49,35. — Rues, places, chemins, 12 h. 02,29. — Propriétés bâties, 4 h. 10,75. — Total : 695 hect. 24,44.

Distance de Breteuil, 5 kil. — De Clermont, 4 myr. — De Beauvais, 4 myr. — Marché, Breteuil. — Bureau de poste, Breteuil. — Population, 302. — Nombre de maisons, 109. — Revenus communaux, 159 fr.

TROUSSENCOURT, *Troussancourt*, *Tressencourt*, *Troissencourt* en 1175, *Troissencourt* en 1485, *Sorens* (*Trossium curtis*, *Troissonis-curtis*, *Trassericurtis*, *Troussencuria*), sur la limite ouest entre Vendœuil à l'est, Breteuil au nord-est, Hardivilliers du canton de Froissy à l'ouest, Sainte-Eusoye du même canton au sud.

Commune située dans un vallon resserré entre des coteaux couverts de bois, à périmètre à-peu-près ovalaire, à territoire dégradé par l'écoulement trop rapide des eaux pluviales.

Le village est formé de quatre rues étroites, dépourvues d'alignement régulier et de nivellement. Les chaumières y sont en grand nombre.

La terre de *Troussencourt*, qu'on appela long-tems *Sorens*, fut donnée à l'abbaye de Breteuil en 1187 par Jean Dumont.

L'abbé avait le patronage de la cure, dédiée sous l'invocation de saint Lucien.

C'est aujourd'hui une succursale.

Le chœur de l'édifice est polygone, à fenêtres ogivales simples,

sauf celles du fond qui est partagée en deux ogives à têtes curvilignes; les voûtes ont des nervures prismatiques.

La nef et le clocher couverts d'ardoises ont été construits en 1765. Cet édifice est dépourvu d'intérêt.

Il y avait une chapelle sans titre dans le manoir seigneurial.

Quevremont, *Chievremont*, *Kievremont* (*Caprimons*), est un hameau de quinze feux sur un coteau boisé, au sud de Troussencourt.

Un autre hameau nommé *Choquoy*, *Choquoi*, *Chouquoi* ou le *Chouquoy*, voisin du précédent, n'existe plus.

La commune a un presbytère et une école.

Le cimetière entouré de haies vives est au sud-est du village.

La population partage son temps entre les travaux de l'agriculture et le peignage des laines.

Contenance : Terres labourables, 315 h. 61,90. — Terres plantées, 16 h. 48,45. — Jardins d'agrément, 0 h. 28,25. — Pépinières, 0 h. 04,25. — Jardins potagers, 12 h. 89,55. — Herbes, 1 h. 33. — Vergers, 0 h. 98,40. — Bois taillis, 161 h. 39,95. — Oseraies, 0 h. 30,95. — Fiches, 74 h. 53,00. — Fiches plantées, 2 h. 56,50. — Propriétés bâties, 5 h. 98,90. — Routes et chemins, 7 h. 68,55. — Total : 532 hect. 91,75.

Distance de Breteuil, 5 kil. — De Clermont, 4 myr. — De Beauvais, 3 myr. — Marché, Breteuil. — Bureau de poste, Breteuil. — Population, 699. — Nombre de maisons, 211. — Revenus communaux, 130 fr.

VENDEUIL-CAPLY, *Vandeuil*, *Vaudeul*, *Vendueil*, *Vendel*, *Vandeul*, *Vandueil* (*Vandoitum*, *Vendotium* en 1228, *Vandotium*), entre Troussencourt à l'ouest, Breteuil au nord, Beauvoir à l'est, Saint-André-Farivillers du canton de Froissy au sud, Sainte-Eusoye du même canton au sud-ouest.

Le territoire a du sud-ouest au nord-est, une étendue de plus de six mille mètres sur une largeur moyenne de deux ou illico cinq cents. Il est placé à l'origine de la vallée de Noye entre les coteaux de Calmont et de Gatelet d'une part, et ceux qui portent les bois du Gard et de Troussencourt de l'autre. Le rû d'Enfer y prend naissance. La superficie, montueuse et inégale, est marécageuse dans la vallée, sèche et calcaire sur les pentes. Le sol est presque entièrement découvert.

Le chef-lieu qui comprend seulement trente maisons forme, dans la vallée, une large rue à-peu-près parallèle au cours du ruisseau.

La tradition locale, adoptée par un grand nombre d'auteurs, indique depuis le seizième siècle, l'emplacement dans l'étendue de cette commune, de l'opidum gaulois que les commentaires attribués à César nomment *Bratuspantium*. On lui assigne pour lieu précis, le quartier appelé la Fosse-Herpery, dans le vallon de Saint-Denis qui remonte de *Caply* vers l'église de *Beauvoir*, entre la colline du Catelet ou Chatelet et le bois de Calmont. Cette opinion de même que celle qui regarde *Breteuil* comme ayant succédé à Bratuspance, repose sur le rapport adressé en 1574 au prince de Condé par les deux prêtres dont il a déjà été fait mention (page 46). On y admet comme hors de toute discussion la présence de Bratuspance à la Fosse-Herpery ou Fosse-aux-Esprits. Le rapport ajoute (1) « le seigneur des Ruisseaux (hameau détruit) faisant travailler aux vieilles masures pour y prendre des pierres, les carliers ayant trouvé au fondement d'un autre bâtiment d'environ quatre ou cinq pieds d'épaisseur, en démolissant ledit fondement, trouvèrent une cave en longueur de quatre-vingts pieds et en largeur de trente, au bout de laquelle il y avait une large pierre en façade d'un autel qui avait deux rameaux aux coins et à l'autre bout de ladite cave y avait des marches et des grâis, ce qu'ayant entendu dire, nous fûmes avec plusieurs le voir, et après l'avoir vu et considéré, avons trouvé que ce pouvait être un temple de payens, et que la grande pierre était un autel sur laquelle on tuait la bête pour l'offrir aux idoles, et que sur iceluy était encore un autre temple qui avait été démolî et ruiné. Et ayant trouvé ledit seigneur, nous le priâmes de ne vouloir démolir une si belle antiquité ce qu'alors il a promis. Mais depuis ayant eu besoin de pierres pour bâtrir, il le fit démolir; et comme les carliers rompirent la grande muraille, ils trouvèrent au milieu d'icelle un pot de terre plein de plusieurs pièces de cuivre et environ vingt pièces d'argent, où était la figure de plusieurs empereurs. »

Ce passage constate évidemment une découverte d'antiquités romaines : cependant c'est là-dessus que se sont fondés Mabillon, Louvet, Bonami, Lami, Mouret, d'Allonneville, M. Labourt et nombre d'autres, pour trouver à la Fosse-Herpery les vestiges d'une habitation gauloise, opinion combattue d'ailleurs par Sanson, Scaliger, Hadrien de Valois, Loisel, Simon, Hermant, Dom Grenier et M. Walckenaer qui considèrent Bratuspance comme la capitale

(1) Hist. Breteuil par Mouret, p. 4.

des Bellovaques, c'est-à-dire comme ayant dû occuper l'emplacement actuel de la ville de Beauvais.

D'Anville après avoir discuté ce sujet, dit que son premier sentiment était pour Beauvais, mais qu'il a été débancé en apprenant l'existence des vestiges voisins de *Vendeuil* : « cette position », marque-t-il, « fait moins un coude dans la route que tient César du Soissonnais dans l'Amiénois que celle qui résulte d'une position plus écartée comme celle de Beauvais, » à quoi l'on peut répondre qu'il fallait bien que le général romain vint trouver l'armée bellovaque qu'il cherchait, là où elle était, à Beauvais comme à *Vendeuil*, même en faisant un coude. Du reste, d'Anville n'ajoute pas un mot ; son instinct géographique ne lui permettait pas d'aller au-delà du doute, et l'on en est encore au même point, après un siècle d'intervalle.

On n'a aucune preuve certaine que la vallée de Saint-Denis ait été le siège d'un opidum. On y rencontre, il est vrai, des antiquités celtiques, et surtout des médailles, mais les débris de l'ère romaine y abondent en bien plus grande quantité, et les vestiges de construction qu'on y découvre de tems à autre, montrent par leur importance qu'ils sont l'œuvre des conquérans et non d'une nation demi-sauvage. D'ailleurs, il n'est pas de station dans laquelle on n'ait pu recueillir des médailles gauloises, et la vallée Saint-Denis ne diffère en rien à cet égard des positions romaines les mieux avérées.

On peut admettre comme très-vraisemblable que ce vallon a été habité par les Gaulois et qu'ensuite les romains y fondèrent un établissement important. Mais les gaulois y eurent-ils une forteresse, était-ce Bratuspance ou une autre dont le nom est ignoré ? Aucune assertion justifiée ne paraît possible, même après tout ce qui a été écrit depuis deux cents ans. Il n'y a de considérable que la tradition basée sur le récit du seizième siècle, et que l'examen des localités ne confirme ni ne contredit.

Toute cette vallée Saint-Denis est couverte de tuiles brisées ; on en voit aussi sur le coteau des Catelets et dans les lieux voisins ; néanmoins les dimensions diverses attribuées à la ville romaine, ne reposent quant à présent sur aucun document positif, il ne reste pas de traces de ses limites, si elle en a eu de certaines, et on lui assignerait une superficie immense si l'on voulait y comprendre tous les points du voisinage où l'on a rencontré des antiquités.

Les fouilles pratiquées depuis cent cinquante ans dans la vallée ont procuré facilement des médailles et quelques ustensiles gaulois, mais surtout une énorme quantité de médailles, poteries, armures, statuettes, sculptures diverses, etc., de l'époque romaine.

Les constructions reconnues à plusieurs reprises sont formées de grosses pierres appareillées, liées par des barres de fer ; il y a aussi des murs en cailloux empâtés dans un ciment très-dur.

Cambry a répété, d'après le manuscrit de 1574, que lorsque les terres commencent à se couvrir des premiers jets de la culture, les herbes qui naissent sur les rues ou les chemins paraissent à peine quand les autres ont déjà des brins de six à huit pouces. Mouret déclare n'avoir jamais rien distingué de pareil pendant un séjour de trente-huit années sur les lieux, et en effet l'enfoncement est trop profond pour que la végétation puisse être retardée par les vestiges qu'elle recouvre.

Dulaure (1) a écrit, toujours d'après le manuscrit de 1574, que cette ville fut ruinée au cinquième siècle dans l'invasion des Francs.

L'existence d'un lieu important près de Vendeuil détermina sans doute plus tard la formation du *pagus Vendoilensis*, *Vendiolensis*, *Vendoilisium*, l'un de ceux entre lesquels fut divisé le territoire de la cité de Beauvais. Charles-le-chauve consta en 853 l'inspection du Vendelois ou *pagus Vendoilensis* à Rothade évêque de Soissons. On sait très-peu de chose de cet ancien pays, dont l'étendue devait être considérable si l'on en juge par les lieux connus pour avoir été compris dans sa circonscription ; on cite dans le nombre *Ansoaldovillare Ansauvillers*, *Tertiniago Tartigny*, *Vittaris Villers-Vicomte*, *Galnae Gannes* canton de Saint-Just, *Sarodo* qu'on croit être Sourdon (Somme), *Muntiniago* peut-être Montigny, *Liniaga villa* et *Hebriciago* inconnus aujourd'hui, désignés dans une charte de 766, qui constate la donation de ces villages à l'abbaye de Saint-Denis par un seigneur nommé Adhalard.

On est porté à penser que le comté de Breteuil s'établit à la suppression du *pagus Vendoilensis* et aux dépens de son territoire.

Les seigneurs de Vendeuil étaient châtelains de Breteuil.

Il y avait un château fortifié que Monstrelet dit avoir été détruit en 1434 par les Bourguignons.

La terre appartenait dans le seizième siècle à la famille de Torcy qui possédait aussi Reuil et Noyers-Saint-Martin. Elle fut achetée le huit janvier 1754 de Charles-Gabriel de Mython, chevalier, seigneur de La Grange, par le marquis de Vérac qui y réunit le huit mai 1758 celle de Caply acquise du comte de Camps. L'une et l'autre furent vendues plus tard à M^{me} de Sully qui épousa M. de Montmorency (Eugène), aujourd'hui duc de Laval.

La cure de Vendeuil, dont Beauvoir était une annexe, était consérée par l'abbé de Breteuil. Elle a maintenant rang de succursale.

L'église dédiée à saint Martin est cruciforme, a une nef moderne, un transept au nord moderne aussi, un choeur carré du seizième siècle, ainsi que le transept sud ; la fenêtre centrale est tripartite et à têtes tréllées.

Le clocher, au bout de la nef, est une grosse tour carrée à deux fenêtres ogives sur chaque face ; la porte en accolade est couronnée d'un fronton ogive à moulures, accompagné de panneaux.

Les voûtes du choeur sont à pendentifs, mais les nervures portaient dans les angles sur des colonnes dont il ne reste que les chapiteaux. La nef et les transepts sont plafonnés.

On remarque dans le choeur des panneaux, des stalles ornés tirés de l'abbaye de Breteuil, et une très-belle pierre sépulcrale provenant du même monastère.

M. le duc de Laval a donné des reliques de saint Augustin et de saint Martin avec plusieurs tableaux.

Eruisseaux, *Eruisseau*, *Erusseau*, *Ruisseaux*, *Ruissiaux* en 1251, était le nom du manoir seigneurial qui fut détruit sous la ligue. Il y avait une chapelle fondée en 1569 sous le titre de Sainte-Radegonde par Gobert de Thory, docteur en médecine et doyen du chapitre de Beauvais, seigneur de Vendeuil, qui en réserva la nomination à ses successeurs. Cette chapelle, dotée d'une rente de six cents livres, n'existe plus.

On voyait auprès une fontaine dont l'eau est encore réputée pour la guérison des fièvres.

Caply, *Capli*, *Chaply*, *Caplay*, hameau de quatre cent cinquante habitans, est au sud-ouest de Vendeuil à gauche de la vallée.

Le château a été démolî.

Une chapelle sans titre y a subsisté jusqu'en 1840.

Le hameau d'*Eplaine* ne comprend plus que trois maisons vers la limite sud-ouest.

Celui du *Vieux-Marché* a été réuni en 1833 à Breteuil dont il était contigu.

Les routes royales de Paris à Dunkerque et d'Evreux à Breteuil parcourent le territoire.

La commune n'a pas de propriétés.

Le cimetière qui entoure l'église est fermé de murs à hauteur d'appui.

Il recèle des sarcophages.

On trouve dans l'étendue du pays deux moulins à vent, un moulin à eau, une carrière.

(1) Hist. de Saint-Denis, preuv. p. 29.

Une partie de la population est occupée au peignage de la laine, à la bonneterie et à la fabrication des étoffes.

Le plus grand nombre est livré aux travaux de l'agriculture.

Contenance : Terres labourables, 945 h. 71,65. — Terres plantées, 0 h. 27,20. — Jardins d'agrément, 1 h. 75,35. — Eaux, 0 h. 75,65. — Pépinières, 0 h. 05,65. — Jardins potagers, 11 h. 41,50. — Carrières, 0 h. 16. — Prés, 8 h. 52,50. — Prés plantés, 12 h. 78,95. — Vergers, 11 h. 90,15. — Bois, 51 h. 27,70. — Oseraies, 0 h. 17,90. — Fiches, 4 h. 21,55. — Fiches plantées, 1 h. 18,60. — Propriétés bâties, 7 h. 56,60. — Routes et places, 26 h. 71,95. — Total : 1,084 h. 28,90.

Distance de *Breteuil*, 1 kil. — De *Clermont*, 3 myr. 9 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 4 kil. — Marchés, *Breteuil*, *Beauvais*. — Bureau de poste, *Breteuil*. — Population, 555. — Nombre de maisons, 168. — Revenus communaux, 746 fr.

VILLERS-VICOMTE, *Villiers-le-Vicomte*, *Villers-le-Comte*, *Villers-Marat* en 1794 (*Villaris* en 847, *Villare-Ausonibus* en 1710, *Vilerious* en 1225, *Villare-comitis*, *Villare vice-comitis*), sur la limite ouest, entre *Esquennoy* à l'est, *Fléchy* au nord, *Cormeille* du canton de *Grevecoeur* à l'ouest, *Hardivilliers* du canton de *Froissy* au sud.

Le territoire de médiocre étendue affecte une figure ovalaire dont le grand diamètre est dirigé du sud-ouest au nord-est; un vallon courant dans le même sens, occupe la région moyenne, ayant vers son centre le chef lieu composé de deux rues réunies en forme d'Y. La région orientale est montueuse et aride, tandis que le reste du pays constitue un plateau fertile.

On trouve dans le village trois puits publics et deux mares.

Le chef-lieu était autrefois situé au nord du vallon sur le chemin dit de *Catheux*, ligne directe au moyen-âge entre *Breteuil* et *Grandvilliers*. Les soldats qui battaient sans cesse le pays dans le quinzième siècle le détruisirent entièrement, et la population alla s'établir loin du grand chemin dans la vallée alors cachée par les bois.

Villers fut toujours, ainsi que l'indique son nom, une dépendance du comté de *Breteuil*.

La cure dédiée à saint Denis était consacrée alternativement par les abbés de *Saint-Lucien-les-Beauvais* et de *Breteuil*, en suite d'une transaction de 1409.

Le dernier était gros décimateur.

C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une succursale qui comprend dans son étendue la commune de *Fléchy*.

L'église a un chœur en pierre d'appareil, haut, polygonal, à fenêtres ogivales tertiaires, bi et tripartites. Des dates de 1630 et 1649 se lisent près du comble. Ses voûtes sont garnies de nervures réticulées et de pendentifs dans le goût de la renaissance. Il y a des restes de belles verrières.

La nef et le clocher ont été reconstruits en 1829.

Il y a un souterrain au lieu nommé le fort, sur le chemin de *Blancfossé*; on n'en connaît plus l'entrée.

La commune possède un presbytère, une école, une argilière.

Le cimetière, entouré de haies vives, est à cent mètres à l'ouest du village.

On y voit une chapelle dédiée à saint Denis remarquable par ses fenêtres ogives dans le style du seizième siècle.

Il y a deux moulins à vent dans le pays.

Une partie de la population fabrique des étoffes de laine.

Contenance : Terres labourables, 428 h. 39,05. — Terres labourables plantées, 0 h. 18,05. — Jardins potagers, 4 h. 90,15. — Marc, 0 h. 06. — Vergers, 6 h. 27,80. — Bois, 61 h. 30,75. — Fiches plantées, 0 h. 28,70. — Fiches, 7 h. 27,05. — Propriétés bâties, 5 h. 80,55. — Routes et chemins, 7 h. 59,95. — Total : 520 hect. 08,05.

Distance de *Breteuil*, 5 kil. — De *Clermont*, 4 myr. 5 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 4 kil. — Marché, *Breteuil*. — Bureau de poste, *Breteuil*. — Population, 523. — Nombre de maisons, 131. — Revenus communaux, 178 fr.

Les établissements ecclésiastiques du canton comprenaient autrefois une abbaye (*Breteuil*), deux prieurés (*Bonneuil*, *Merle*), dix-huit cures, quatre succursales ou vicariats, huit chapellenies.

Ils se composent aujourd'hui d'une cure, seize succursales, une chapelle.

Les hameaux sont au nombre de neuf et les écarts au nombre de onze; réunis aux vingt-deux chef-lieux de communes, ils forment ensemble quarante-deux centres distincts d'habitation.

La population moyenne par commune est de 608 habitans, et la superficie moyenne de 787 hectares.

Les revenus communaux ordinaires s'élèvent à la somme de trente-sept mille cent vingt-trois francs cinquante centimes.

Ils sont composés des articles ci-après détaillés, selon les comptes de l'exercice 1840 :